

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2018

Présents : M. Philippe ESSERTEL, M. Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, Mme Evelyne GRENIER, M Pascal BARRIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, M. Philippe MACQUET, M Alain GENON, Mme Germaine RONDEL.

Absents excusés : M. Guy REGEFFE, Mme Nadine CHAFFAL, Mme Françoise LUGNIER, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, M Ludovic BOURG

Secrétaire de séance : Mme Germaine RONDEL

1. Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT (Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges).

2. La Fabrique
Les travaux sont réalisés dans de bonnes conditions.
Le Département de la Loire réalise le revêtement de la chaussée.
La signalisation sera progressivement mise en place.
Les poteaux électriques et téléphoniques sont enlevés.

3. Le Bourg
Le devis relatif à l'installation des poteaux incendie est approuvé. L'entreprise LMTP a accordé une remise. Le syndicat des Eaux de la Bombarde et la commune assurent une part du financement. Une participation sera sollicitée auprès de l'entreprise SAUR qui exploite le réseau.
Le mur de la place et l'escalier sont réalisés en pierre par l'entreprise ARCHIMBAUD.
L'entreprise EUROVIA procédera au mois de novembre à la délimitation des espaces publics et à la réalisation de la voirie.

4. Ciergues
Les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et télécommunication sont en cours, en même temps que le déploiement de la fibre.

5. Ecole
Les travaux pour la réalisation de l'escalier débuteront au mois de novembre.
La maçonnerie sera réalisée par l'entreprise CHEVALIER, l'escalier métallique par l'entreprise CUISSON et les menuiseries par l'entreprise MEILLAND.
Monsieur LAPRAS a procédé au déplacement des radiateurs afin de permettre la transformation des fenêtres en portes.
Pour les classes, du mobilier sera acquis.
Un point est fait sur le fonctionnement de la cantine.

6. Afin de financer les travaux, deux emprunts sont réalisés. Un prêt moyen terme et un prêt court terme qui sera remboursé avec le versement des subventions et le remboursement de la TVA.

7. Un avenant est signé avec l'entreprise SFR, visant à prolonger la durée d'exploitation de l'antenne de la TREILLE. Le loyer est réévalué.

8. Commission liste électorale
Mme Germaine RONDEL représentera le Conseil Municipal.

9. Une nouvelle saleuse sera acquise pour le déneigement de la voirie.
10. Du mobilier urbain (table, bancs, poubelle) est acquis pour le parking de la rue de l'école.
11. Une décision modificative est adoptée afin de prendre en compte l'acquisition de la saleuse et du mobilier urbain ainsi que l'aide à la commune de POMMIERS.
12. Un courrier a été adressé au Département pour traiter la vitesse excessive sur la RD20.
Une analyse est réalisée.
13. Le Conseil Municipal fixe l'indemnité du comptable public.
14. Cérémonie du 11 novembre
15. L'adressage est réalisé avec le concours de Loire Forez Agglomération.
16. L'inauguration de la Maison des Associations et de la Médiathèque est fixée au 16 novembre 2018.

17. Un point est fait sur le voyage des Aînés qui avait pour destination la commune de LAVOINE.